

Appel A Participation

On Mange Quoi Demain ?

Edition octobre – décembre 2023



Depuis quatre années consécutives, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle organise et propose une **programmation d'évènements sur l'alimentation** (ateliers, tables rondes, conférences, projections-débats, ...) en y associant les acteurs volontaires du territoire.

Celle-ci a pour objectifs de :

- Informer et de sensibiliser le grand public ou des publics spécifiques autour des enjeux de l'alimentation durable ;
- Valoriser des initiatives et des actions portées par les acteurs locaux sur le département ;
- Découvrir et partager des initiatives innovantes du territoire ou d'autres territoires.

LA PROGRAMMATION 2023

Les évènements de la programmation 2022 étaient concentrés durant la semaine du 1^{er} octobre au 15 décembre, au cours de laquelle 36 animations, ateliers, conférences, visites ont été organisés au Conseil Départemental et sur les territoires.

Cet appel à participation vise la programmation du dernier trimestre de l'année, d'octobre à décembre 2023.

QUI PEUT PARTICIPER ?

L'appel à participation s'adresse aux **acteurs qui interviennent sur le territoire meurthe-et-mosellan, qui contribuent à la promotion d'une alimentation locale, saine et durable auprès des habitants du territoire**, et qui souhaitent organiser une action/un évènement pour valoriser leur démarche, partager leur savoir-faire ou sensibiliser un public.

- Vous êtes : une association, une collectivité, une institution, une entreprise, un distributeur, un centre social, un restaurateur, un collège, un EHPAD, un agriculteur, un éleveur, un collectif, ...,
- Vous souhaitez mettre en valeur vos actions, votre démarche en faveur d'une alimentation durable,
- Vous souhaitez organiser une action / un évènement **en direction du grand public ou de votre public** (adhérents, collégiens, salariés, résidents, ...) autour de l'alimentation durable.
- Vous aimeriez bénéficier de la communication portée par le Conseil Départemental sur l'ensemble des outils et médias mobilisés (site internet, presse, réseaux sociaux, ...),

QUELLE(S) ACTION(S) PROPOSER ?

Tous les formats d'animation sont possibles : ateliers, visites, présentation de projets ou d'idées de projets, retours d'expériences, témoignages, tables rondes, débats, conférences, ...

Votre animation peut également se rattacher à un évènement national, comme par exemple :

- 10 au 16 octobre : la semaine du goût
- 16 octobre : la journée mondiale de l'alimentation et la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire
- 18 au 26 novembre : la semaine européenne de réduction des déchets
- 5 décembre : la journée mondiale des sols
- 8 décembre : la journée mondiale du climat
- Décembre : des ateliers cuisine autour des fêtes de fin d'année

COMMENT PARTICIPER ?

En complétant et en renvoyant la fiche d'inscription jointe à cet appel à participation ou en vous inscrivant directement en ligne **impérativement avant le 15 septembre 2023.**

Inscription en ligne ici :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfxs5Qs8ScRxL_InI5o8x_w_oOVGkkKUw2vUJuW0I-hGX2Ng/viewform?usp=pp_url

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Le Conseil Départemental s'engage à :

- Communiquer sur l'action dans le cadre de la communication globale de la programmation *On Mange Quoi Demain ?*, mais ne réalisera pas de supports de communication propres à chaque action.
- Mettre à disposition du matériel (tables, chaises, grilles caddies, ...) ainsi que des salles lorsque l'événement proposé se déroule au sein du Conseil Départemental.

Le Conseil Départemental ne finance aucun achat de matériel nécessaire à la réalisation des actions proposées.

Les participants s'engagent à :

- Réaliser l'action ou les actions proposée(s) dans l'appel à participation
- Relayer la communication de la programmation *On mange quoi demain ?* dans ses propres réseaux de diffusion (site internet, page Facebook, newsletter, ...)

Informations et inscriptions

Pour toutes informations supplémentaires, contactez :

Cloé MOUGEOT

Chargée de mission Economie Circulaire Alimentaire

cmougeot@departement54.fr – 03 83 94 50 65